La Vallée de la Vère

La Vallée de la Vère présente un dénivelé et un encaissement remarquables sur les derniers km la séparant du Noireau. Ce secteur est bien connu pour sa forte empreinte industrielle depuis le 19ème siècle. Mais c'est aussi un espace ayant des atouts indéniables en matière de patrimoine naturel, entre landes rocheuses, boisements de pente et prairies humides en fond de vallée.

L'eau et l'industrie sont intimement liées depuis le 19ème siècle dans la Vallée de la Vère

Particulièrement impétueuse entre Caligny et Pont-Erambourg, la Vère abrite de nombreuses espèces animales amatrices d'eaux fraîches sur fonds caillouteux. On peut citer, parmi elles, la célèbre truite fario, très prisée des pêcheurs locaux, ou encore les gracieuses éphémères, surnommées « mouches de mai » par ces mêmes amateurs de pêche.
Ce surnom est sans aucun doute lié au fait que de nombreuses larves aquatiques se métamorphosent au cœur du printemps, et quittent brusquement la rivière pour profiter de leur vie adulte à l'air libre.
Elles n'auront toutefois que peu de temps pour en profiter (quelques jours en moyenne, selon les espèces), le temps de s'accoupler avec un partenaire sans même pouvoir se nourrir, car leur bouche est obturée ! C'est bien pour cela que les scientifiques les ont appelées « éphémères ».

Après avoir eu la chance d'échapper à la voracité de la truite à l'état de larve, cette éphémère fraichement métamorphosée doit maintenant perpétuer son espèce au plus vite

ⓘ Informations

Office de Tourisme
Site de la Roche d'Oëtre
61430 Saint-Philbert-sur-Orne
Tél. 02 31 59 13 13
www.roche-doetre.fr

✆ Numéros utiles

32 50 **Météo**

112 **Secours** *(à partir d'un portable)*

SURICATE — SIGNALER UN PROBLÈME — sentinelles.sportsdenature.fr

Les Vaux de Vère

Livret du circuit n°11 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenades

Les Vaux de Vère

Circuit n°11
Pont Erambourg
à Saint-Pierre-du-Regard
14,1 km

ORNE PURE NORMANDIE 61

L'ORNE Conseil départemental

Les Vaux de Vère

Départ : parking près du pont à Pont Erambourg

1 Traverser le pont puis emprunter la 1ère route à droite en direction de St Pierre du Regard sur la D. 800 (GR 226). Prendre la route qui monte à gauche vers la Fontaine Noë. Laisser la voie privée à gauche. Après la haie de sapins tourner à gauche entre les deux parcelles.

2 A l'intersection de circuits, prendre à gauche.
Quitter le GR 226 en prenant le sentier à gauche menant dans le bois entre les deux champs. Tourner à droite à l'entrée du bois.

3 Au croisement, tourner à gauche puis encore à gauche vers le GR 226.
Quitter le GR 226 en empruntant à gauche la petite route.

4 Dans le virage à droite, bifurquer à gauche vers les pavillons. Descendre le chemin en lacets jusqu'à la route principale. Traverser la route, traverser le pont et rejoindre le sentier après le parking.

5 A la sortie du sentier, tourner à droite sur la route. Traverser une partie du hameau la Masure et après la haie de conifères à droite, prendre le sentier à gauche longeant l'habitation. Au bout du sentier rejoindre un autre chemin situé à droite de l'habitation.

6 Prendre la route à gauche jusqu'au hameau la Vatumerais. Tourner ensuite à droite vers le Champ du Fresne. Continuer tout droit sur le chemin. Passer devant l'habitation en pierre puis tourner à gauche le long du petit étang. Laisser la route à gauche dans le virage.

7 Tourner ensuite à gauche face au pavillon. Au croisement, continuer tout droit puis emprunter un petit sentier à droite à la sortie du hameau.
Au croisement, emprunter le sentier le plus à droite.

8 Bifurquer à gauche. Tourner à droite puis continuer tout droit dans le hameau. Bifurquer à droite au croisement et poursuivre sur cette route jusqu'au stop.

9 Traverser la route et poursuivre tout droit. Continuer tout droit à l'intersection. Au calvaire poursuivre tout droit jusqu'au carrefour.

10 Traverser la route et continuer vers le sentier en face. Emprunter le chemin goudronné à gauche jusqu'au cédez-le-passage.
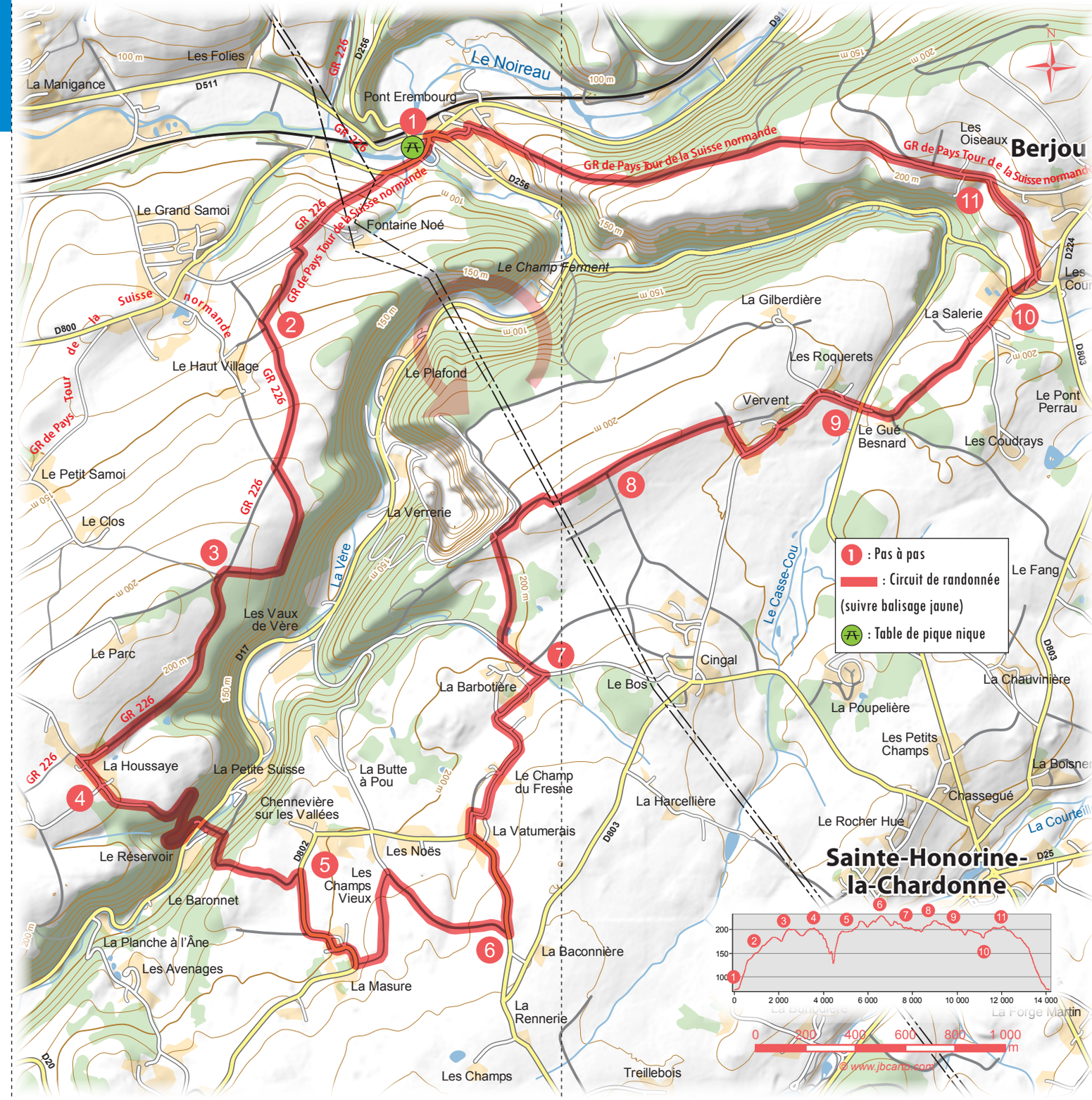
11 Prendre à gauche la voie carrossable et continuer tout droit sur 2 km. Emprunter la route légèrement à droite puis continuer tout droit jusqu'au cédez le passage. Tourner à gauche, traverser le pont et rejoindre le parking.